

# Cotita sécurité – Club métier

Points d'actualité

16 septembre 2015

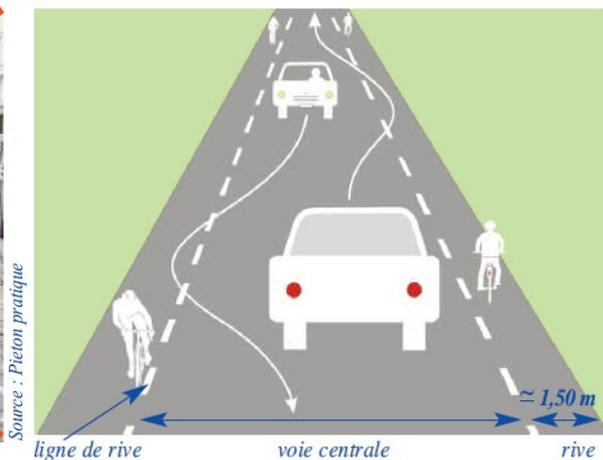


# Points d'actualité

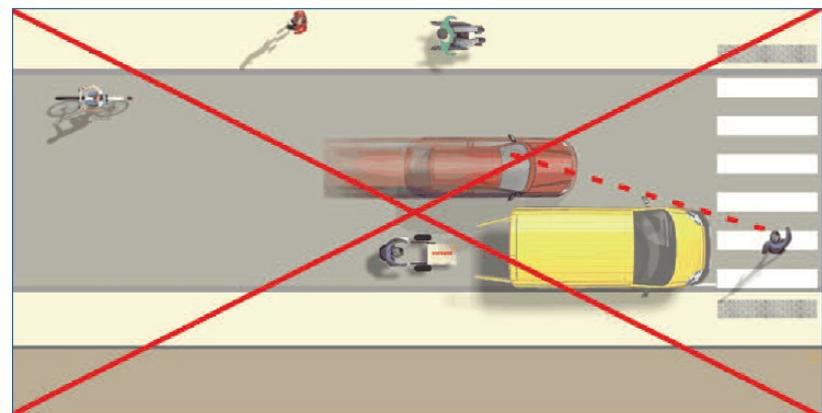
- Décret relatif au plan d'actions pour les mobilités actives et au stationnement
  - Sécuriser et développer la pratique de la marche et du vélo
  - Sanctions plus lourdes en cas d'occupation par des véhicules motorisés des cheminements piétons et cyclables
  - Interdiction de stationner < 5m en amont des passages piétons



Véhicules à l'arrêt en infraction, chevauchement du trottoir



Source : Piéton pratique

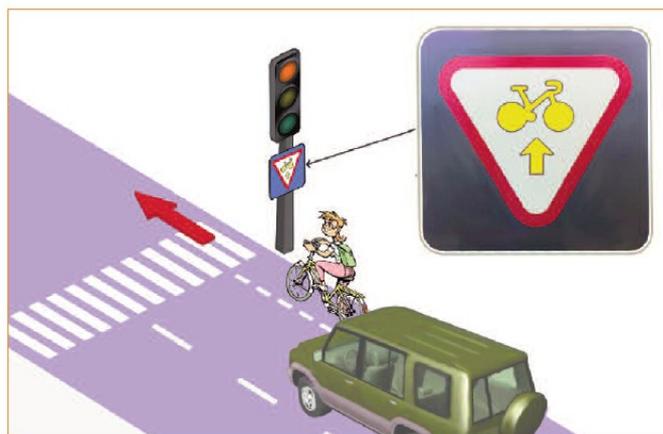


Véhicule à l'arrêt (livraison) en amont immédiat d'un passage pour piétons masquant la visibilité du piéton en traversée

Source : Patrick Cotto - Cerema Ouest

# Points d'actualité

- Décret relatif au plan d'actions pour les mobilités actives et au stationnement
  - Généralisation des doubles sens cyclables aux aires piétonnes et l'ensemble des voies où la vitesse est  $\leq 30$  km/h
  - Sur les voies où la vitesse est  $\leq 50$  km/h, permission aux cyclistes de s'écarter des véhicules en stationnement sur le bord droit de la chaussée
  - Autorisation de chevaucher la ligne continue en cas de dépassement d'un cycliste si visibilité suffisante



Source : Cerema



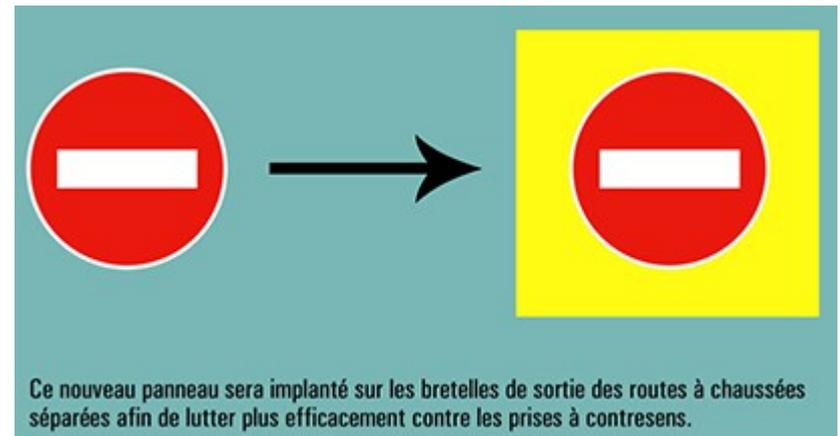
A est la bonne réponse



Source : Cerema

# Points d'actualité

## → Nouveaux panneaux de signalisation



# Points d'actualité



- Arrêtés des 9 et 14 avril 2015 autorisant les supports de signalisation « fusibles »
  - La décision doit résulter d'une analyse de la configuration de la section de la voie traitée
  - Prendre en compte la probabilité d'accidents, les gains escomptés de sécurité et les contraintes d'exploitation
  - Norme NF EN 12767

# Points d'actualité

- Parution de fiches de la DtecTV à propos du décret pour les mobilités actives
- Club Concerto :
  - 24 septembre à Bron (DTERCE)
  - 25 septembre à Besançon (DREAL)
- Journée technique : Visibilité et lisibilité 15 octobre sur Bron

# Merci de votre participation

Mathis Beltrami  
Cerema – DTerCE - DMOB